



COMMUNIQUÉ DE PRESSE N°88/2025

Lancement officiel de la campagne de pré-enregistrement des acteurs de l'économie informelle

Le Ministère de l'Économie nationale a procédé, ce lundi 8 décembre 2025, au lancement officiel de la campagne de pré-enregistrement des acteurs de l'économie informelle, dans le cadre du Programme national de formalisation de masse.

Cette initiative, portée par le Ministre de l'Économie nationale, Daniel Mukoko Samba, vise à identifier, accompagner et intégrer progressivement les opérateurs économiques informels dans le circuit formel.

Pour cette première journée, les activités ont débuté dans la commune de Limete, choisie comme point de départ national.

Un dispositif important a été déployé : Six groupes d'enquêteurs, 13 agents par groupe, soit 78 enquêteurs dûment formés et clairement identifiables grâce à leurs badges officiels et gilets de travail.

Munis d'une application numérique dédiée, ces agents collectent les informations nécessaires au pré-enregistrement des opérateurs.

Les données recueillies permettront aux bénéficiaires d'accéder progressivement à plusieurs avantages liés à la formalisation, notamment :

La Couverture Santé Universelle, la protection sociale, la formation professionnelle, et des mesures incitatives facilitant l'accès au crédit.

À cette occasion, le responsable adjoint du service de l'Économie dans la commune de Limete a appelé la population à accueillir favorablement les équipes sur le terrain :

« Nous sommes du Ministère de l'Économie nationale, précisément affectés à la commune de Limete. Notre mission est de sensibiliser les opérateurs économiques, surtout ceux évoluant dans l'informel. Chers habitants, nous vous demandons de recevoir les enquêteurs, d'échanger avec eux. Il n'y a rien à craindre. Vous verrez par vous-mêmes les avantages de cette campagne ».

Plusieurs opérateurs économiques ont déjà été enregistrés dès les premières heures, manifestant enthousiasme et satisfaction.

Une commerçante formalisée témoigne : « *Sur ma table de commerce, j'ai reçu les enquêteurs du Ministère de l'Économie pour la formalisation de mon activité. J'ai trouvé normal que moi, qui travaillais dans l'informel, je sois désormais formalisée. Je suis disponible pour collaborer et j'encourage les autres opérateurs informels à faire de même, car cela nous avantage tous.* »

Un autre opérateur, également formalisé, se réjouit de ce nouveau statut :

« *Je viens d'être formalisé par les agents de l'Économie. Je suis très content que mes activités soient reconnues par l'État. Cela va nous permettre d'évoluer. J'invite mes collègues à suivre cet exemple* »

Le Ministère appelle tous les acteurs de l'économie informelle à se présenter aux enquêteurs avec leur pièce d'identité.

À la fin du processus, une photo de profil sera prise pour permettre l'obtention de l'attestation délivrée par le Guichet Unique de Création d'Entreprise (GUCE).

Cette campagne marque une étape essentielle vers la formalisation, la sécurisation des activités économiques et le renforcement de l'économie nationale.

Fait à Kinshasa, le 8 décembre 2025

Cellule de Communication

Ministère de l'Economie nationale